**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM

Commune de Provence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conflit en Ukraine

Un Centre fédéral temporaire ouvrira aux Rochat le 4 avril 2022

En raison de l'arrivée en Suisse de nombreuses personnes fuyant la guerre en Ukraine, la Confédération a décidé, en accord avec la commune de Provence et le Canton de Vaud, d'ouvrir une structure d'hébergement temporaire dans la caserne des Rochat. Cette structure sera exploitée par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) du 4 avril 2022 jusqu'au printemps 2024. Le SEM, la commune de Provence et le Canton de Vaud remercient vivement les habitants pour leur accueil.

La guerre en Ukraine se poursuit. Plus le temps passe, plus les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) voient arriver des personnes déplacées qui n'ont aucun lien particulier avec la Suisse. Ces personnes ont urgemment besoin de trouver un toit et un lit pour dormir et de se nourrir. Ces besoins sont couverts dans les CFA, les dépenses de santé sont prises en charge.

En outre, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) est en train d'ouvrir de nouvelles structures d'hébergement avec le soutien de l'armée. Le SEM enregistre les personnes arrivées en Suisse et les répartit dans les jours qui suivent entre les cantons, qui en ont dès lors la responsabilité.

Parallèlement, les conséquences économiques mondiales de la pandémie de Covid-19 pourraient pousser d'autres migrants à prendre la route de l'exil. En prévision de ces mouvements migratoires, le SEM planifie une exploitation temporaire du camp de troupe des Rochat dont la capacité maximum s'élève à 240 lits, du 4 avril 2022 jusqu'au printemps 2024. À cette date, la construction du CFA du Grand-Saconnex dans le canton de Genève sera terminée. Ce futur centre disposera d'une capacité de 250 places d'hébergement. Le SEM devrait alors être en mesure de fermer le centre temporaire des Rochat.

Le SEM et le Canton de Vaud tiennent à remercier la commune de Provence pour son appui et sa disponibilité dans la mise en place en urgence de ce dispositif.

Lausanne, le 24 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
Anne Césard, porte-parole, Secrétariat d'Etat aux migrations
Johny Favre, Syndic de Provence